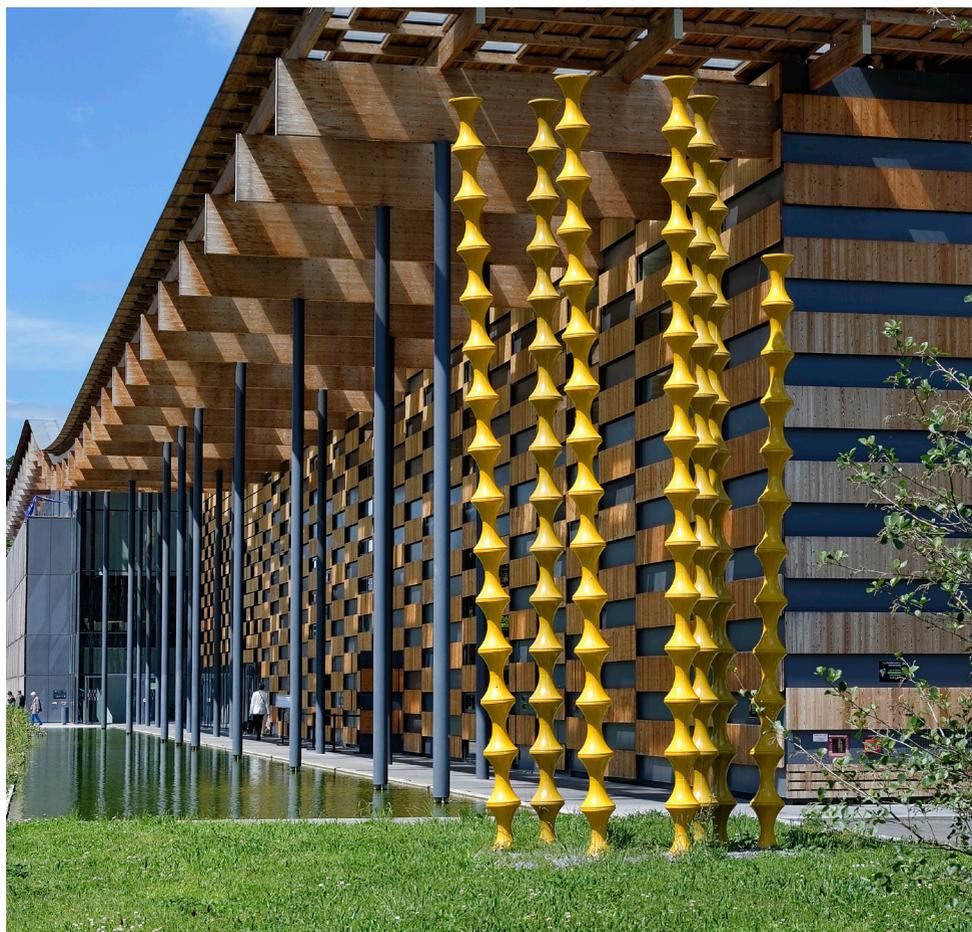


frac franche-comté, cité des arts organisez un événement privé



Frac Franche-Comté, Cité des arts, Besançon © Kengo Kuma & Associates / Archidev, Photo : Blaise Adilon

le frac franche-comté un lieu unique à besançon

La Cité des Arts est un lieu d'exception conçu par Kengo Kuma, architecte de renommée internationale.

Au sein de ce bâtiment, le Fonds Régional d'Art Contemporain (Frac) de Franche-Comté dédié à la promotion et à la découverte de l'art contemporain, se veut un lieu d'échanges et de rencontres ouvert à tous les publics.

Le Frac Franche-Comté propose tout au long de l'année une programmation fondée sur des expositions temporaires ambitieuses et des rendez-vous culturels pluridisciplinaires (concerts, cinéma, danse...)

organisez un événement dans un cadre exceptionnel

Le bâtiment du Frac Franche-Comté véhicule une image et une identité résolument contemporaines.

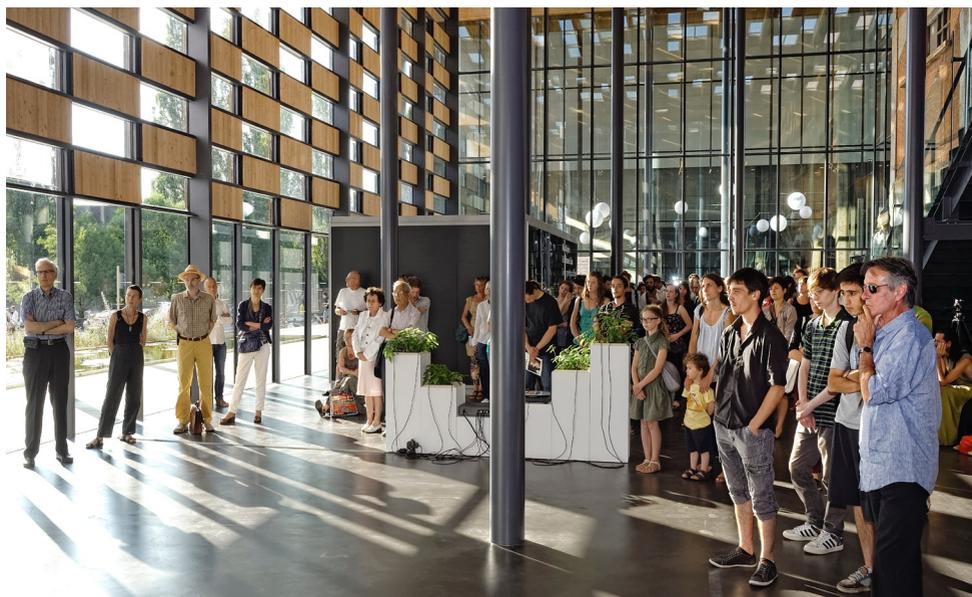
Sa capacité d'accueil ainsi que ses différents espaces aux dimensions variées permettent d'imaginer tous les types de réception : *séminaires, conférences, lancement de produit, cérémonie des vœux ...*

Ces événements peuvent être associés à des visites guidées des expositions.

Les formules de location proposées par le Frac permettent aux entreprises de bénéficier de différentes offres adaptées à leur événement.



Vue de l'exposition *Le Monde Selon...*, Frac Franche-Comté, 2015, Photo : Blaise Adilon



Hall, Frac Franche-Comté, Photo : Blaise Adilon



Salle de conférence, Frac Franche-Comté, Photo : Yves Petit

Espaces	Demi-journée	Journée de 9h15 à 18h	Soirée après 18h (majoration de 20% après 22h)
Hall (150 pers.)	500 €	(lundi uniquement) 1000 €	2 500 €
Hall / Salle basse rez-de-chaussée (hors exposition 200 pers.)	750 €	1 500 €	3 000 €
Salle de conférence (80 pers.)	300 €	400 €	450 €
Hall / Salle de conférence	750 €	1 350 €	2 900 €
Hall / Salle de conférence / Salle basse	1 000 €	1 850 €	3 400 €

Visite accompagnée par un médiateur

> tarif groupe : 50 €

Visite libre sans médiateur

> 2 € / personne

Les organismes pouvant bénéficier du **tarif réduit**

(50 % sur le montant total de la réservation)

- > Les associations culturelles de la région
- > Les établissements publics et administrations culturels
- > Les établissements de l'Enseignement supérieur

Les frais de surveillance et d'assistance technique s'ajoutent au montant de la location avant 11h et après 18h, ils seront facturés à hauteur de 26 €/heure, les fluides et le nettoyage sont inclus.

Contact :

Isabelle Marchal, adjointe de direction

isabelle.marchal@frac-franche-comte.fr

03 81 87 87 43

frac franche-comté

cité des arts 2, passage des arts - 25000 Besançon

www.frac-franche-comte.fr